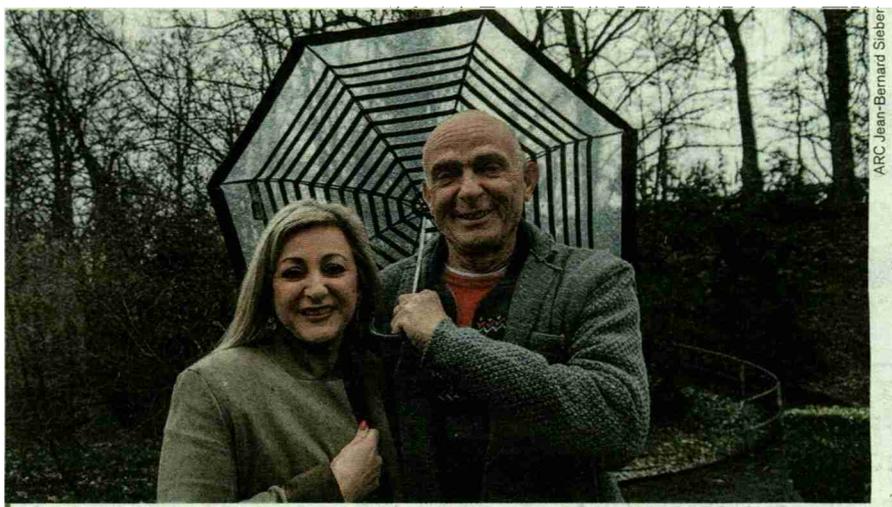


Le tram Lausanne-Renens pourra enfin voir le jour



ARC Jean-Bernard Sieber

L'importance de la forêt urbaine du Flon, à Lausanne, est désormais reconnue grâce à l'engagement de l'association My Flon et de son président Guillaume Morand, ici aux côtés de Nuria Gorrite, conseillère d'État responsable de la *mobilité*.

Dans le dossier de la construction du tramway Lausanne-Renens, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a rejeté mercredi les deux recours sur les secteurs de Renens et du Flon, permettant ainsi l'entrée en force de l'autorisation de construire. Les porteurs du projet ont accueilli cette décision avec une grande satisfaction. Elle permet d'envisager le lancement du chantier dans un avenir proche. Cependant, elle peut encore faire l'objet d'un recours dans les 30 jours au Tribunal fédéral (TF), qui s'était déjà prononcé favorablement sur le dossier en mai 2019. À cette éventualité, les porteurs de projet lancent aujourd'hui un appel solennel à ne plus retarder la construction du tramway Lausanne-Renens. Dans cette perspective, l'association des acteurs économiques et sociaux du Flon, par la voix de son président Guillaume Morand, a annoncé qu'elle ne fera pas recours. Le tramway, qui s'ancre dans le programme des Axes forts, est une réponse à la densification de la population dans l'agglomération lausannoise. Il vise à préserver l'environnement et le climat. En dix ans, le trafic individuel a baissé et de nouveaux grands projets d'infrastructures de transports publics sont élaborés, comme le futur métro m2/m3. En outre, l'importance de la forêt urbaine du Flon,

ses qualités paysagères, écologiques et climatiques sont désormais reconnues grâce à l'engagement de l'association My Flon, présidée par M. Morand. Sans son engagement, la forêt aurait déjà été défrichée. Dès lors, les conditions d'une évolution des mesures d'accompagnement routières au centre de Lausanne – indispensables, comme le rappelle le TAF – sont envisageables. Elles devraient préserver la forêt du Flon et concrétiser les Axes forts de transports publics, tout en maintenant l'accessibilité multimodale du centre-ville. Dans cette hypothèse, Lausanne est prête à renoncer à construire la Maison du livre et du patrimoine au Flon. De telles évolutions nécessiteraient une mise à l'enquête complémentaire qu'un éventuel recours au TF ne ferait que retarder. Le Canton, avec l'appui de la commune de Lausanne, est en discussion avec les milieux concernés pour parvenir à un accord satisfaisant pour toutes les parties. Les milieux économiques, commerçants et routiers, représentés par Patrick Eperon, responsable politique mobilité à la Fédération patronale vaudoise, se déclarent ouverts à trouver une solution commune pour garantir l'accessibilité en voiture et en transports publics, dont le tram, dans l'agglomération et au centre-ville de Lausanne. ■